

L'UNION

des travailleurs

MENSUEL
NOVEMBRE 2012

N° 414



l'esprit de conquête

E DITO

Nous avons vécu ensemble une belle fête pour le centenaire de l'Union Départementale CGT 44 le 5 octobre 2012.

Ce journal retrace les moments forts de cette journée.

Vous avez été environ 500 syndiqué(e)s et invité(e)s à venir partager ce moment. C'est une gageure pour une CGT en pleine forme et d'attaque pour affronter tous les enjeux à venir dans les cents prochaines années.

Au nom du secrétariat de l'UD, je remercie tous les camarades qui se sont investis pour réussir cet anniversaire.

L'IHS CGT 44 et son président Patrice Morel.

Le collectif 100 ans de la CE de l'UD.

Jean-Paul Rica et son équipe.

Les participants à la table ronde et son animateur Michel Sourget de Radio Alternantes.

Karine, Corinne et Vincent pour tous les travaux préparatoires et l'accueil.

Je vous souhaite à tous bonne lecture.

Marie-Claude Robin



SOMMAIRE

L'Union des travailleurs

Journal des syndiqués et syndiquées C.G.T de Loire Atlantique

I.S.S.N.0980-5990

Spécial 100 ans de l'U.D.

Directrice de la Publication Marie-Claude ROBIN - Imprimerie CGT 44
Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - Case Postale n° 1 - 44276 NANTES Cedex

INTERVENTION MARIE-CLAUDE ROBIN



Chers amis,
chers camarades,
Bienvenue à tous.

C'est avec un immense plaisir que j'ouvre cette initiative.

Fêter son centenaire n'est pas anodin que cela soit pour un homme/femme ou pour une organisation.

Nous sommes en Loire-Atlantique la seule organisation syndicale à pouvoir le faire et nous en sommes fiers.

Certes la CGT est une plus vieille dame, puisqu'elle a vu le jour au congrès fondateur de 1895, après un premier congrès des fédérations nationales des syndicats, précurseur à sa création à Nantes en 1894. En Loire-Atlantique le premier syndicat à voir le jour fut celui des typographes en 1833. Nous avons, d'ailleurs fait une très belle fête lors de son 175ème anniversaire. Depuis la CGT n'a cessé de se construire.

Le but en créant l'UD était de permettre une meilleure animation, impulsion, coordination de l'activité syndicale pour la défense des droits des salariés et de créer des liens de solidarité entre toutes les organisations de la CGT du département. Unis pour être plus forts.

Je vous cite l'article 2 des statuts adoptés lors de la création de l'UD, le 20 octobre 1912 :

« L'union a pour but :

- La défense des intérêts moraux et économiques de ses adhérents.
- D'établir des relations de solidarité entre tous les travailleurs du département.
- De fortifier les syndicats existants, d'en créer de nouveaux dans tous les centres et dans toutes les corporations et de les faire adhérer.

En un mot, de préparer et d'aider à l'affranchissement du travail, en fortifiant et en développant au sein des syndicats l'esprit fédéraliste qui anime la CGT. »

Depuis cent ans, au travers de ces différents congrès, avec tous les militants et les syndicats qui ont participé à l'animation de l'UD, la CGT n'a cessé de mettre en œuvre cette décision.

La réalité de l'activité économique, les bouleversements qui ont traversé le département ou la France, l'évolution des métiers, la disparition ou la création de syndicats, n'ont en rien changé la trajectoire fixée au départ.

L'union départementale a su grandir, évoluer, se transformer tout en gardant le cap.

Depuis sa création, de grandes luttes, des débats, des scissions, des réunifications, des combats pour la paix, contre la guerre, le colonialisme, le fascisme, le racisme et la discrimination ont marqué son histoire. Mais aussi des luttes pour la défense de l'emploi, la revalorisation des salaires, le respect et la reconnaissance des compétences.

Il est difficile en quelques minutes de retracer tous ces instants forts du mouvement syndical, mais rappelons nous la grève des mensuels en 1955, pour les salaires, qui démarre aux chantiers navals de Saint-Nazaire et s'étend très vite à l'ensemble de la métallurgie. Les manifestations furent importantes ainsi que la répression. Un ouvrier Maçon, Jean Rigot, y perdra la vie lors de l'une d'elles à Nantes.

En 1968, l'histoire raconte que la première occupation d'usine aurait eu lieu à Sud Aviation, aujourd'hui Airbus à Bouguenais. Ce qui est sur, c'est que cela ne s'est pas fait simplement, et il a fallu plusieurs assemblées générales, rencontre inter-syndicale, pour y arriver. En tous les cas, elle a incité d'autres salariés à se mettre en grève. Il est à noter que les salariés de Sud-aviation se battaient contre la réduction



tion du temps de travail que voulait leur imposer le patronat, car cela réduisait d'autant leur salaire. Le coût du travail a toujours été une bataille patronale.

La Loire-Atlantique est le berceau de la construction navale, avec le dernier grand chantier de France. Et nous avons connu de nombreuses batailles pour la défendre. Ce qui reste toujours d'actualité.

En 1985, après des mois de luttes, les chantiers navals de Nantes ont fermé. A Saint-Nazaire, les chantiers ont connu des périodes fastes, avec la construction des paquebots, qui font la fierté des nazairiens et plus largement, mais aussi marquées par des situations déplorables. Les chantiers navals ont été le terrain d'expériences du patronat en matière de forme de salariat. Esclavage moderne avec la venue de salariés indiens, Roumains, Polonais, Grecs etc... Salariés maltraités, sous-payés, voire non payés, sans contrats de travail, sans bulletins de salaire, logés dans des conditions déplorables. L'UD CGT a toujours combattu ces pratiques, qui n'ont qu'un seul et unique objectif : mettre en concurrence plusieurs types de salariat sur un même site et détruire mécaniquement statut et convention collective pour abaisser le coût du travail.

Aujourd'hui, les salariés de Saint-Nazaire connaissent une situation difficile, et grave puisqu'aucune commande ne se concrétise. L'UD CGT, avec ou sans l'intersyndicale n'a eu de cesse à travailler à la mobilisation pour la pérennisation et le développement des chantiers navals. En 2008, en 2010 et 2012, les 8 organisations syndicales ont appelé l'ensemble

des salariés à se mobiliser. L'UD CGT avec l'intersyndicale, a interpellé le nouveau gouvernement à 2 reprises sur l'urgence de la situation et la nécessité d'une intervention gouvernementale, sur les choix et

les priorités de commandes des entreprises où l'Etat est actionnaire. Cette bataille est loin d'être terminée et l'UD CGT y prendra toute sa place et invite tous les acteurs économiques

et sociaux du département à tout mettre en œuvre pour que les chantiers navals demeurent le fleuron de notre activité industrielle avec les emplois associés.

C'est pourquoi, l'UD appelle tous les salariés à se mobiliser le 9 octobre 2012 à Rennes, pour l'emploi et l'industrie. 12 cars sont d'ores et déjà prévus.

L'UD CGT, pendant ces cents ans, a aussi connu des luttes féminines. Les anciens se rappelleront, le combat qu'ont mené les femmes des salariés de Tréffimétau. Douze d'entre-elles seront accusées de séquestration du patron de leurs maris, car celui-ci leur avait écrit pour qu'elles incitent les hommes à reprendre leur travail, ce qui a déclenché leur colère. René Vautier leur a consacré un film « Quand les femmes ont pris la colère » et une place leur est dédiée à Couëron.

Plus proche encore, la bataille des filles de Chantelle qui pendant plusieurs années durant ont lutté pour empêcher la fermeture de leur entreprise.

Bien sur l'UD CGT a été traversée par les grands enjeux nationaux et nous avons connu de grandes mobilisations au mo-





ment du CIP, des 200, du CPE en 2006 et bien sûr contre la réforme des retraites en 2010. Partout encore il y a des traces de cette mobilisation. Jamais, le département n'avait connu de telles manifestations qui rassemblaient jeunes et moins jeunes, salariés et retraités, hommes et femmes, tous unis contre cette loi injuste.

L'UD CGT s'est aussi engagée auprès des sans-papiers. Un collectif départemental est en place pour obtenir la régularisation et la reconnaissance des droits pour les salariés sans-papiers. Nous découvrons des situations dans des entreprises régulièrement et nous avons vraiment besoin d'une prise de conscience collective de ce phénomène de société pour régulariser leur situation.

L'UD CGT s'oppose à tout recul social. Le travail du dimanche a toujours été une revendication patronale, mais la CGT, s'y est toujours opposée. Régulièrement, nous avons des tentatives d'ouverture partout dans le département. Vous le verrez dans notre exposition et ces dernières années la CGT a mobilisé à plusieurs reprises : IKEA notamment en 2009 a du reculer, face à la mobilisation et récemment l'intersyndicale nantaise s'est opposée unanimement à la demande des commerçants de Nantes. Avec succès.

L'UD CGT s'est engagée dans les grands chantiers qui touchent le département. Notamment pour défendre les services publics : contre l'ouverture du capital de

la poste, abandon du fret ferroviaire, les suppressions de poste dans l'éducation nationale, mise en place de pôle emploi, fusion des CPAM et fermeture de ces agences, mise en place de l'ARS. La CGT a pris toute sa place, pour faire des propositions et pour dénoncer la dégradation du service public et ces conséquences sur l'emploi et sur la qualité de service rendu aux usagers.

Aujourd'hui, nous sommes engagés sur la prospective Loire-Atlantique 2030, développement industriel, emploi des jeunes, formation, monnaie locale. Avec le comité régional CGT pays de la Loire, nous avons gagné une commission de contrôle des aides publiques aux entreprises, négocié une charte d'engagement pour la formation en place du chômage partiel, et signé un accord sur les œuvres sociales pour les salariés dans l'artisanat. Car le rôle d'une UD n'est pas seulement de lutter mais aussi de participer aux instances locales pour faire connaître les besoins et améliorer les conditions de travail et la vie des salariés du département.

En cent ans, l'UD s'est beaucoup transformée. De 2 unions locales (Nantes et Saint-Nazaire) en 1912 qui rassemblaient environ 7000 adhérents, le département est maintenant découpé en 11 unions locales pour 19000 syndiqués. 11 unions locales pour la proximité avec les salariés qui peuvent y rencontrer des militants et prendre toutes les informations concernant leurs droits. De plus en plus de salariés sont isolés et ils sont de plus en plus nombreux à venir nous rencontrer. Aujourd'hui 4700 retraités sont adhérents à la CGT en Loire-Atlantique. Leurs revendications sont importantes en matière de pouvoir d'achat, santé, autonomie. Ils subissent de nouvelles attaques et la mobilisation du 11 octobre 2012 a toutes les raisons d'exister.

Gagner une vie décente, c'est une exigence pour tous les âges.

L'UD CGT 44, comme toute la CGT a connu plus de forces dans ses rangs, mais



les débats qui l'ont traversé, les scissions qu'elle a connues, ont eu des répercussions sur le syndicalisme en général.

Cependant nous constatons depuis plus d'une dizaine d'années une réelle remontée de la syndicalisation, et plus encore depuis la crise. La confiance et l'intérêt porté à la CGT se renforcent et se confirment. Nous marquons des points tous les jours. A nous de transformer l'essai par l'adhésion, en la proposant au quotidien dans l'entreprise. En menant le débat d'idées en proximité nous avons l'occasion d'offrir l'idée d'émergences de nouvelles bases. Avec ce travail de proximité, tous les ans, la CGT s'implante et se pérennise dans de nouveaux secteurs.

En 2008, la CGT est devenue la première organisation syndicale du département grâce à sa victoire aux élections prud'homales, qui est aujourd'hui le seul critère retenu pour connaître la représentativité syndicale.

En 2013, les règles vont changer puisque seront comptabilisés tous les résultats d'élections.

Pour la première fois les salariés des très petites entreprises vont pouvoir voter pour une organisation syndicale du 28 novembre au 12 décembre 2012. L'UD CGT 44 a mis en place un plan de travail sur tout le département. Hier nous avons accueilli le bus de la fédération du commerce en plein centre de Nantes pour informer les salariés concernés. Aller à la rencontre de ces salariés n'est pas des plus simples car ils sont très dispersés, mais l'accueil est très bon et il y a attentes à ne pas décevoir. L'objectif est

de leur faire connaître leurs droits et de mieux les armer face au patronat.

Notre objectif pour les années qui viennent est de grandir encore, pas pour nous mais parce que le syndicalisme est utile pour l'ensemble de la société. Il a un rôle contestataire, mais pas seulement, c'est aussi une force de proposition. Dans toutes les entreprises où le syndicat est implanté, les conditions de travail s'améliorent, les rémunérations également, mais aussi la productivité et la compétitivité.

L'union départementale de Loire-Atlantique c'est 100 ANS d'activité syndicale avec les salariés, auprès des salariés, pour les salariés.

C'est une volonté inébranlable de transformation sociale qui prend chaque jour un peu plus de sens face au marasme économique et social auquel nous sommes actuellement confrontés. C'est encore plus vrai aujourd'hui, alors que le nombre de chômeurs s'accroît, que le mal-être au travail grandit, que la pauvreté s'étend. Les attaques sont rudes envers le salariat. Compétitivité, flexibilité, coût du travail sont les maîtres mots du monde des affaires, au détriment de l'humain. Le syndicalisme a toute sa place pour gagner le

respect des hommes et des femmes dans le monde du travail.

Cent ans de notre histoire, c'est l'histoire d'hommes et de femmes qui ont contribué à son développement.

Il est usuel de se rappeler les premiers dirigeants de L'UD CGT, qui tous ont marqué de leur passage, mais il ne faut pas oublier





tous ceux qui agissent au quotidien dans leur entreprise. Ils sont des dizaines de milliers de syndiqués, qui font la richesse de toute la CGT sans qui l'UD ne serait rien. Ce sont eux qui font face jour après jour aux difficultés que rencontrent les salariés. 600 syndicats ou sections syndicales, cela représente beaucoup de militants. Et le militantisme n'est pas un long fleuve tranquille. La répression syndicale est féroce et les droits syndicaux insuffisants. Nous avons besoin d'en conquérir de nouveaux, dans l'entreprise, pour les salariés des TPE, mais aussi interprofessionnels. Cette dimension est nécessaire à l'appréhension des grands enjeux ainsi que pour les relations sociales et négociations avec le patronat et les acteurs politiques dans le territoire.

En cent ans, les combats menés par la CGT ont été variés et multiples, toujours pour gagner plus de justice sociale. Qu'ils aient été gagnés ou perdus, les batailles menées ont renforcé, jour après jour la CGT, et remplis de fierté tous les camarades qui les ont mené. Les hommes et les femmes passent mais forts de l'histoire de leurs prédécesseurs, ceux qui prennent le relais, avec leur propre sensibilité veulent tous gagner un monde meilleur.

Il est très difficile en quelques minutes de parler de cent ans d'histoire, mais les témoignages qui vont suivre, l'exposition et le livre qui lui est associé, le cahier

d'histoire réalisé par notre institut d'histoire sociale, compléteront mes propos, et je vous engage à ne pas hésiter à les découvrir.

La CGT côtoie un grand nombre d'acteurs économiques et sociaux dans le département, et c'est pourquoi nous avons souhaité vous faire participer à cet anniversaire. Je vous remercie tous d'avoir accepté cette invitation

Je remercie également Mr le Président du Conseil Régional, Mr le Président du Conseil Général, Mr Le Maire de Nantes pour l'aide qu'ils nous ont apporté pour réussir cet évènement.

Je remercie tous les partenaires qui nous aident régulièrement dans notre activité.

Je remercie Bernard d'avoir accepté d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vous remercie, vous tous, les adhérents de la CGT qui êtes venus nombreux pour cet après-midi de fête.

L'UD CGT de la Loire-Atlantique a été un acteur économique, social et politique incontournable du département depuis cent ans, grâce à l'engagement des syndiqués, et des syndicats. Et je suis sûre que les jeunes et les moins jeunes ici présents continueront la construction de la CGT, de votre CGT.

Faisons le pari de réussir, ensemble, le bicentenaire de notre union départementale.

Pour le progrès social, dans la recherche permanente de la construction du rapport de force et la lutte. C'est tous ensemble que nous devons construire notre avenir et notre histoire.

Je vous souhaite à tous un très bon anniversaire

Vive la CGT.

Marie-Claude ROBIN
Secrétaire Générale de l'U.D. CGT 44



INTERVENTION BERNARD THIBAUT



Bonjour à vous toutes et à vous tous,

Je veux vous dire tout d'abord mon plaisir en revenant ici en Loire-Atlantique, près de trois ans après le 49ème Congrès de la CGT, je veux participer avec vous à ce centième

anniversaire, événement peu banal dans la vie d'une organisation ouvrière. A l'occasion de ce centenaire, je veux saluer chaleureusement l'Union départementale de Loire-Atlantique, sa Secrétaire générale, Marie-Claude, et, à travers elle, les milliers de militants qui ont fait l'histoire de ce premier siècle de l'UD.

Par son nombre de syndiqués, c'est une union départementale dont le poids est important dans la CGT. Elle est riche d'une grande expérience de lutte et d'une forte implantation qui trouve ses racines dans l'un des fleurons de notre industrie : les chantiers navals.

Le 9 octobre, c'est précisément pour défendre l'emploi et l'industrie que nous serons ensemble dans l'action, comme nos organisations l'ont décidé, à l'occasion de l'initiative européenne des fédérations de l'industrie.

Notre mobilisation intervient alors qu'un nouveau président de la République et un nouveau gouvernement issus des urnes en mai dernier conduisent les affaires du pays. La CGT a suffisamment dénoncé le quinquennat antisocial qui s'est achevé en mai pour ne pas avoir apprécié la démarche de concertation mise en œuvre par le nouveau gouvernement. Elle tranche avec l'autoritarisme qui était de mise avec Nicolas Sarkozy. Pourtant, la CGT décèle ces dernières semaines qu'en toile de fond d'une série de concertations et de négociations, plusieurs postu-

lats sont en train d'être posés qui hypothèquent grandement la possibilité de résultats en adéquation avec les attentes des salariés.

Il en est ainsi de l'objectif jugé prioritaire, sous la pression des marchés financiers, d'un déficit public sous le plafond de 3% du PIB dès 2013. Loin de résoudre le problème de financement de l'Etat, il va sans aucun doute l'aggraver vu l'environnement économique actuel. Nombre d'économistes considèrent que la France pourrait compter 300 000 chômeurs d'ici 18 mois et que le taux de chômage pourrait atteindre 11% en 2013. La conséquence immédiate, ce serait plus de dépenses sociales et moins de recettes fiscales, précipitant la France dans une très grave spirale récessive. Comme nous l'avions dit lors des échéances électorales du printemps, il ne suffit pas d'un changement de capitaine pour changer de cap. L'action syndicale sera toujours nécessaire pour, quel que soit le pouvoir en place, défendre les intérêts des salariés. Nous savions bien que l'intervention des salariés serait, en toutes circonstances, déterminante pour inverser profondément les choix économiques et sociaux qui ont enfoncé le pays dans la crise. Le patronat, qui souhaitait pour sa part l'accentuation de la politique antisociale de Nicolas Sarkozy, n'a pas attendu longtemps pour intervenir de différentes façons afin de protéger ses intérêts. Souvenez-vous de la mise en scène des représentants du Medef, lors de la clôture de la Conférence sociale par le Premier Ministre au mois de juillet. Mécontent de la prise en compte partielle des demandes des syndicats et tout spécialement de certaines propositions de la CGT, le Medef a dès cet instant « mis la pression » sur le gouvernement et obtenu l'infléchissement de la feuille de route gouvernementale. Cette pression s'exerce principalement sur deux fronts : la question de la flexibilité et celle du coût du travail.

Il exerce ainsi un chantage éhonté à l'emploi, aux délocalisations, voire à la mort



de grands groupes, et entend obtenir du fait de la crise des décisions sur le terrain de la flexibilité et du « coût du travail » dont il rêve depuis bien longtemps et que le quinquennat de Nicolas Sarkozy ne lui a pas permis d'obtenir.



Cette campagne cherche à exploiter l'inquiétude légitime des salariés dont plus d'un sur deux « craint d'être victime du processus de déclassement social ». La méthode est vieille comme le monde : faire peur pour obtenir des travailleurs l'assentiment ou la résignation pour des choix certes douloureux mais qui permettraient d'éviter le pire, nous disent-ils.

En matraquant ce qui serait une solution miracle : « la baisse du coût du travail pour restaurer les marges, gagner en compétitivité et relancer l'emploi et la croissance », le patronat cherche aussi à faire oublier ses propres responsabilités. Et de masquer celles des banques et des grands groupes, qui peuvent afficher des bénéfices importants et des trésoreries florissantes, alors que la désintégration des filières industrielles, le chômage et la précarisation se poursuivent en Europe.

Dans le sillage du patronat, une intense campagne idéologique s'efforce chaque jour de démontrer que les entreprises souffrent avant tout d'un problème de compétitivité dû au coût du travail et plus précisément aux « charges sociales »,

c'est-à-dire aux cotisations sociales. Et c'est l'Allemagne qui est souvent citée en exemple pour justifier ce coût du travail prétendument excessif. Pourtant, la vérité se fait jour peu à peu. Dans l'industrie, le coût du travail n'est pas en France supérieur à celui de l'Allemagne. Il est même bien en dessous dans l'automobile, alors que l'industrie automobile allemande exporte à tout va. La vérité émerge aussi peu à peu sur la réalité du miracle allemand. Ce sont les syndicalistes allemands eux-mêmes qui en parlent le mieux lorsqu'ils dénoncent la précarisation galopante, les mini jobs à un euro de l'heure et la baisse générale des salaires en Allemagne ces 10 dernières années. L'excédent commercial allemand est aussi bâti sur cette sous consommation d'une partie des travailleurs allemands dont le revenu ne permet pas de vivre dignement. Est-ce cela que nous voulons importer et généraliser à toute l'Europe ? Une telle hypothèse est absurde puisque tout le monde y perdrait, y compris l'Allemagne qui verrait ses débouchés se réduire. C'est pour notre part d'une autre Europe dont nous sommes porteurs.

Le gouvernement convient que les causes de la perte de compétitivité de notre industrie proviennent d'un déficit de recherche et d'innovation. Le gouvernement ne doit donc pas céder aux sirènes patronales sur le coût du travail.

Le gouvernement met à l'étude différents scénarios en écho à la revendication du Medef. Il a installé pour ce faire le Haut Conseil du financement de la protection sociale qui devrait établir un diagnostic pour la fin du mois et proposer des scénarios avant la fin de l'année. On parle de transférer 20, 30 ou 40 milliards d'euros de cotisations sociales, au nom de la compétitivité sur la CSG ou sur d'autres assiettes. Ces sommes représentent une part du salaire socialisé versée par les entreprises. Elles seraient mises à la charge des ménages, consommateurs ou contribuables.



La CGT affrontera ce débat sur le financement de la protection sociale de façon offensive. Elle mettra sur la table dans le pays et dans ce conseil plusieurs propositions visant à faire contribuer les revenus financiers et à inciter les entreprises à mener des politiques sociales fondées sur le développement de l'emploi et l'amélioration de la rémunération du travail. Je veux devant vous en citer quatre :

- Tout d'abord, une modification du mode de calcul des cotisations employeurs prenant en compte la part des salaires dans la valeur ajoutée.
- Un dispositif de type « bonus-malus » tenant compte du recours à la précarité et plus largement des comportements des entreprises à l'égard de l'emploi.
- La soumission à cotisations sociales de l'ensemble des éléments de rémunération des salariés, et notamment de l'épargne salariale, et une remise en cause des exonérations de cotisations.
- Enfin, la création d'une contribution sociale sur les revenus financiers des entreprises (intérêts et dividendes).

Parallèlement à cette croisade pour faire baisser le coût du travail, on nous appelle à conclure des accords dit « gagnant-gagnant » qui conjugueraient l'acceptation des salariés à une plus grande flexibilité tout de suite contre la promesse d'un retour à meilleure fortune lorsque cela ira mieux... un jour !

Au-delà d'expériences d'entreprises ayant conclu de tels accords en France, toute l'Europe syndicale est témoin des signatures trahies. En Espagne, le recul de l'âge de départ en retraite devait éviter la récession, en Italie, c'est Fiat qui renie sa signature, en Irlande et dans toute l'Europe centrale, c'est la hiérarchie des normes qui est piétinée, la Grèce est sur le point de devenir une vaste zone franche de toute réglementation sociale... au nom de

la crise. Ceux qui prônent le compromis historique ont donc la mémoire courte ou la vue basse.

La CGT est allée hier à la première séance de négociation sur la « sécurisation de l'emploi » dont le patronat voudrait faire une nouvelle version de la négociation compétitivité emploi qu'avait voulue Nicolas Sarkozy.

Nous n'entendons pas laisser cette négociation déboucher sur ce type d'accords. Et nous l'avons dit très clairement : il ne faudra pas compter entraîner la CGT dans cette direction. Par contre, la CGT est disponible pour négocier réellement sur la sécurisation de l'emploi. La précarité est aujourd'hui un fléau qui ronge le monde du travail et la société. La précarité n'a d'ailleurs pour le patronat aucune limite. Il exploite toutes les formes de travail en n'hésitant pas parfois à piétiner la dignité humaine.

J'étais hier soir dans un de ces foyers insalubre en région parisienne où logent ou plutôt s'entassent des travailleurs migrants.



J'y ai rencontré des salariés présents parfois depuis 10 ou 15 ans qui travaillent dans les cuisines des restaurants, dans les chantiers du bâtiment, derrière « le cul du camion » comme ils disent, qui ramassent le matin nos ordures ménagères.



Ils paient souvent leurs cotisations sociales, voire même l'impôt sur le revenu. Mais ils n'existent pas pour l'Administration ! Ce sont des « travailleurs sans-papiers » et donc sans liberté, dont celle de revendiquer une amélioration de leurs conditions avec tous les autres salariés du pays.

La CGT poursuivra sa lutte pour la régularisation des travailleurs sans-papiers parce qu'il ne peut pas y avoir pour nous de discriminations sur les droits en fonction de sa nationalité ou de sa couleur de peau.

Au travers de leur situation, on dépasse là la problématique des délocalisations puisque le dumping social s'exerce sur le territoire français et n'a même plus besoin de déplacer les usines dans des pays à bas coût.

Non, les causes du chômage et la fonte de notre industrie ne sont pas à rechercher dans le coût du travail et les droits sociaux. Elles sont à rechercher dans l'affaiblissement de notre système productif, le vieillissement et la désagrégation du projet collectif qui l'accompagnait.

Le monde de la finance nous fait croire depuis 25 ans que l'on va pouvoir conserver les tâches les plus nobles de recherche et d'innovation et se décharger sur les pays émergents des fonctions plus frustes de fabrication. Le mythe de la « société sans usine » fait toujours des dégâts. Cette stratégie financière de « tronçonnage » des activités productives qui se traduit par des licenciements massifs et nombreux, permet des plus-values à court terme. Chacun sait pourtant que

l'on ne peut bien longtemps dissocier des fonctions de recherche, de production, de formation, qui participent d'un système productif cohérent répondant aux exigences environnementales.

Aucun des problèmes économiques structurels, ni le financement des retraites et de l'assurance maladie, ni le rééquilibrage de notre commerce extérieur, ni le besoin de financement de l'état et des collectivités territoriales, ni la question du pouvoir d'achat, ne peuvent être résolus sans une vigoureuse politique de développement industriel et de l'emploi et lutte contre la précarité.

L'industrie est en pleine transformation sous la pression de mutations technologiques et sociétales profondes. La transition vers un mode de développement

« bas-carbone », améliorant l'efficacité énergétique, valorisant le travail et protégeant la santé est devenue décisive. Elle est inséparable de la mise en place de la sécurité sociale professionnelle concrétisant enfin un vrai droit à l'emploi.



La France et l'Europe ont dans l'automobile, l'aéronautique, l'énergie, les matériaux nouveaux, des cartes majeures à jouer.

Il y a urgence à ce qu'une loi protégeant des sites comme Aulnay, Petroplus ou Florange soit adoptée rapidement. Le Premier Ministre s'est engagé, le 25 septembre dernier, à ce qu'une proposition de loi allant dans ce sens soit déposée rapidement à l'Assemblée nationale. Je regrette que François Chérèque ait, dans la foulée, contesté cette initiative



et exigé que le gouvernement y renonce jusqu'à ce que la négociation qui vient de s'ouvrir sur la « sécurisation de l'emploi » soit conclue. Comment peut-on penser que c'est par la négociation avec le patronat que pourrait avancer cette loi sur la reprise des sites rentables ?

Ce matin Madame Parisot, sur un plateau de télévision, jugeait « consternant » le projet de loi du gouvernement.

Moi, ce que je trouve consternant, c'est que le Medef n'ait pas encore compris que si une majorité de salariés a voulu un changement de président de la République, c'est bien pour des changements dans le domaine économique et social.

La CGT ne se résigne pas à la division syndicale qui handicape la capacité des salariés à faire entendre leur voix dans cette situation économique et sociale dégradée. Il n'y a aucune raison que les salariés et leurs syndicats divergent profondément sur les initiatives de nature à enrayer le déclin industriel de notre pays. Nombre de luttes pour l'emploi et la défense du potentiel industriel ont d'ailleurs un caractère unitaire.

Il y a aussi urgence à créer les conditions du financement de nouvelles entreprises assurant le développement de productions stratégiques pour le pays. On ne peut pas se résigner à ce que telle ou telle multinationale décrète la fin d'une activité stratégique pour la France et l'Europe au gré des intérêts de ses actionnaires. La CGT porte de longue date l'idée d'un grand pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi. Le projet de banque publique d'investissement actuellement étudié par le gouvernement pourrait en constituer l'amorce. Mais cela suppose en premier lieu de desserrer la

contrainte d'exigences de rentabilité financière imposées par les marchés et les multinationales.

Développer des ressources en emplois et en qualifications doit devenir la priorité. Alors que la démographie fait peser une grave menace sur l'avenir de l'industrie du fait des départs à la retraite, il faut permettre aux ouvriers, techniciens, ingénieurs de garder un emploi et de transférer leurs connaissances jusqu'au moment où ils choisissent de partir à la retraite.

C'est dans cet état d'esprit que se situe la CGT à propos des contrats de génération qui font l'objet d'une négociation qui s'ouvre aujourd'hui.

Elle entend infléchir le projet gouvernemental, traduit dans le texte de cadrage de cette négociation. Il s'agit tout d'abord de donner un contenu réel au conditionnement des aides aux entreprises de plus de 300 salariés, ce qui constituerait une avancée vers la prise en compte d'une revendication de la CGT sur les aides aux entreprises. Celles-ci représentent, on le sait, 180 milliards par an accordés sans aucun regard sur la politique d'emploi des entreprises. Cela n'empêche pas la CGT de considérer que des risques d'effets d'aubaine existent pour les entreprises puisque l'on se situe malgré tout dans une logique de baisse du coût du travail pour favoriser l'emploi. Nous chercherons à limiter ces effets par la négociation et à favoriser au maximum la négociation de branche sur la négociation d'entreprise dans la perspective de progresser vers la sécurité sociale professionnelle. Enfin, il



→
faut garantir à tous l'accès à la formation car l'hécatombe liée aux départs massifs en retraites se conjugue avec un manque de qualifications reconnues.

L'Union européenne est aujourd'hui un espace de mise en concurrence des salariés et des services publics sous une contrainte financière renforcée par le Traité. Les règles de solidarité sont réduites au minimum. C'est pour-

quoi, avec la Confédération européenne des Syndicats, la CGT s'oppose au Traité actuellement en examen et fait signer une pétition à l'adresse des parlementaires français pour qu'ils refusent sa ratification. En tant que syndicat, nous insistons particulièrement sur les incidences de ce traité sur la fixation et l'indexation des salaires, les processus de négociation collective, les régimes de retraite, les services de santé et les prestations sociales. Ces mesures régressives entraveraient toute perspective de nouvelles

conquêtes sociales. Le syndicalisme, en France comme dans les différents pays européens, est sur le pont pour s'opposer à cette orientation et pour défendre des alternatives. Il faut renégocier les traités euro-

péens et y inclure une clause de progrès social. Il faut rompre avec les politiques de mise en concurrence et le dumping social entre états. Il faut adopter des politiques convergentes et solidaires dans les domaines économiques, sociaux, industriels, de recherche et développement, environnementaux.

Le syndicalisme européen, porteur de

cette vision solidaire, se situe à l'opposé des replis nationalistes et de plus en plus ouvertement xénophobes de l'extrême droite et de la droite extrême, et est acteur de mobilisations importantes.

En Grèce, en Espagne, en Italie, au Portugal, en Belgique, en Grande-Bretagne, la mobilisation est à l'ordre du jour.

Le Syndicalisme européen s'est donné un nouveau rendez vous de convergence sur la défense du potentiel industriel dans la semaine du 8 au 12 octobre.

En France, il sera dans la rue de plusieurs villes de France le 9 octobre pour porter l'exigence du développement de l'emploi et de nos industries. Et la CGT a décidé de faire de cet enjeu une bataille de toute la CGT car l'avenir de l'emploi industriel, c'est aussi l'avenir de l'emploi de tous.

Les militants de votre département sont, j'en suis sûr, sur le pont eux aussi pour faire de ce rendez-vous du 9 octobre une réussite.

Il nous faudra être aussi sur le pont le 11 octobre pour la défense des revendications propres aux retraités, ce qui nous permettra de rappeler la condition qui leur est faite et l'impact des réformes que nous avons combattues sur le pouvoir d'achat d'un grand nombre de salariés retraités.

Nous avons aussi besoin de la mobilisation du plus grand nombre pour mener campagne auprès des salariés des très petites entreprises qui, pour la première fois, auront la possibilité d'élire des représentants à partir de fin novembre.

Chacun, dans son entourage, son quartier, connaît des femmes et des hommes éloignés du fait syndical parce que travaillant dans une petite entreprise. Informons les de ce rendez-vous, cherchons à les convaincre que la CGT, c'est aussi pour

→



eux. Prenons le temps de les convaincre que le message envoyé par le bulletin de vote CGT est le plus efficace.

Vous le savez, la CGT prépare actuellement son 50ème Congrès. Vous disposez des documents préparatoires dans quelques semaines. C'est un rendez-vous important qui donne lieu à des spéculations prédisant un affaiblissement de la CGT. Les syndicats de la CGT vont mener les débats et définiront l'orientation pour les trois prochaines années. La CGT est en progression en terme de syndicalisation chaque année depuis son dernier congrès, reconnue comme la première force syndicale en France et jouant pleinement son rôle en Europe. Elle entend se donner les moyens de ses ambitions revendicatives. Je vous appelle à investir le débat pour conforter ensemble cette CGT combative, imaginative, ouverte, solidaire, rassembleuse dont le monde du travail a plus que jamais besoin pour gagner des avancées sociales. Nous ne sommes pas condamnés à subir. Nous pouvons au contraire faire avancer le droit social, améliorer notre protection sociale, faire revaloriser le travail par de meilleurs salaires.

Comme l'ont fait plusieurs générations durant la longue histoire de l'Union départementale, c'est aux générations d'aujourd'hui de faire la CGT pleinement immergée dans son temps pour le progrès social.

Vive l'Union départementale de Loire-Atlantique !

Vive la CGT !

Bernard THIBAULT
Secrétaire Général de
la CGT



INTERVENTION PATRICE MOREL



Bernard et Marie-Claude que je ne présente plus...

Mesdames et messieurs les représentants des collectivités et d'associations, Mesdames et messieurs les représentants de syndicats,

Chers amis et camarades,

C'est avec beaucoup d'émotion, mais surtout un grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui, en tant que Président de l'Institut d'Histoire Sociale ; plus précisément l'IHS CGT départementale de Loire-Atlantique ; pour fêter tous ensemble les 100 ans de notre Union Départementale CGT.

Je voudrais en premier lieu remercier Marie-Claude Robin, notre Secrétaire départementale, d'avoir non seulement inclus dans ce travail de mémoire notre Institut, mais aussi d'avoir été à l'initiative de sa création lors du Congrès Départemental des 5 et 6 décembre 2007.

Je tiens aussi à vous faire part du vif soutien d'Elyane Bressol, Présidente de l'IHS confédérale, qui n'a pu se libérer aujourd'hui. Elle m'a demandé de bien vouloir la représenter en tant que membre du Conseil d'administration tout en précisant avec son humour légendaire sans langue de bois, pour ceux qui la connaissent, et je cite : « je sais, ça fait cumul... mais ce n'est pas grave ! ».

A quoi sert notre IHS ?

Son but est de faire vivre et connaître à tous notre passé, nos luttes, celles des hommes et des femmes, tout ce qui fait ce que nous sommes aujourd'hui. Cela marque la volonté de la CGT, de se doter d'un outil montrant l'intérêt qu'elle porte à la connaissance historique : intérêt pour l'histoire de notre organisation et du mouvement ouvrier, bien entendu, mais aussi plus largement pour l'histoire des faits et des mouvements sociaux. Bref toute l'histoire sociale dans laquelle la CGT a tenu et tient une part importante. Cette histoire n'est pas faite que de réussites. Ne nous voilons pas la face ; mais ce qui est sûr c'est qu'elle est faite de combats.

Il me plaît de citer régulièrement Berthold Brecht :

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu ».

Si l'histoire ne se répète jamais, elle est riche d'enseignements pour la vie sociale d'aujourd'hui. Il nous apparaît juste de prendre le temps d'analyser les faits du passé pour en tirer les repères qui peuvent nous aider à mieux comprendre le présent et à anticiper l'avenir.





Des initiatives sont en cours, et je pense à la prochaine conjointe avec l'IHS de la Métallurgie de Saint-Nazaire sur Ambroise Croizat. Et puis il y a toutes celles qui vont naître avec l'exposition sur les 100 ans de l'UD...

Côté pratique sur l'IHS

Pour notre part, en Loire-Atlantique, nos archives sont confiées au Centre d'Histoire du Travail à Nantes qui rassemble et conserve les documents ayant trait aux mouvements ouvrier et paysan, et au travail pour constituer un fonds disponible à la fois pour les organisations ouvrières et paysannes ou toute



personne désireuse d'en étudier l'évolution.

Ainsi nos archives sont publiques. Syndicalistes, salariés, chercheurs et étudiants, voire curieux et curieuses, peuvent y accéder.

J'en profite pour remettre à Bernard et Marie-Claude le livre fait avec le CHT de Robert Gautier, adhérent à notre IHS, « La Prolétarienne, L'Union, La Ménagère... - Les coopératives de consommation dans la Basse-Loire 1880-1980 ». Il n'a pu venir et vous l'a spécialement dédié.

Nous venons d'éditer un Cahier de l'IHS « spécial 100 ans », qui a été mis prio-

ritairement dans les mains de nos adhérents.

Aussi nous avons pu, pour ce jubilé, participer activement à l'élaboration d'une exposition avec l'aide précieuse du CHT.

Cette exposition a été soumise à l'épreuve des retraités de Loire-Atlantique en avant première lors de leur fête annuelle qui s'est tenue le 20 septembre dernier, à Saint-Herblain, dans le parc de La Begraisière.

Maintenant nous vous la soumettons en l'inaugurant tous ensemble. Elle est destinée à circuler dans tous les syndicats ou collectivités qui en feront la demande auprès de l'UD.

Elle est déjà réservée par :

- Le syndicat des cheminots de Nantes
- L'Union locale CGT de Saint-Nazaire
- L'Union Syndicale des Travailleurs de la Métallurgie

Et aussi par les communes de :

- Indre
- Saint-Sébastien-sur-Loire
- Saint-Nazaire
- Savenay

Ainsi que par le Conseil général de Loire-Atlantique.

Cette exposition n'a pas pour objectif d'être exhaustive sur 100 ans de travail et de luttes en Loire-Atlantique, mais de soumettre des questions, de provo-



quer des interrogations, des envies de savoir pour mieux comprendre, et aller de l'avant.

d'un livre édité par le CHT dont le titre en dit très long : « Debout et libres ! ».

Je citerais les auteurs pour donner envie de lire mais aussi pour boucler avec Berthold Brecht :

« Nous nous sommes battus jusqu'à ce que la justice condamne, en 2009, la direction de l'Aérospatiale (devenu Airbus depuis) pour la façon dont elle a organisé, avec méthode et mépris, durant des décennies, la marginalisation d'une partie de ses salariés. Nous avons pris la plume pour témoigner et rendre compte de ce combat, ainsi que de tous ceux qui l'ont précédé. Nous l'avons fait autant par « devoir de mémoire » que par conviction. Car nous sommes persuadés que si l'aéronautique nazairienne est devenue octogénaire, elle le doit avant tout aux salariés qui ont lutté, dès les années 1920-1930, pour assurer sa pérennité. »

C'est à la dédicace spéciale de Fabrice David, Marie-Claude Robin et Bernard Thibault, respectivement représentants de la CGT locale de Saint-Nazaire, départementale et nationale que je demande au camarade Michel Mahé de l'Aéro. de venir remettre leur cadeau.

Je sais pertinemment Bernard, à titre personnel comme cheminot récemment à la retraite, et toi qui va bientôt rejoindre le club, ou tout au moins t'y préparer prochainement, que la vie est duraille, mais que tu auras le temps de lire un peu plus. Sur cette envolée, je me permets donc de parler des camarades de l'Aéro pour dire qu'un anniversaire ne serait pas un anniversaire s'il n'y avait pas un cadeau.

Ce cadeau est fait par ces camarades. Il s'agit





Dans le protocole des inaugurations il est prévu qu'un notable découvre ou dévoile la plaque. Pour ma part, les notables c'est vous tous, c'est nous tous, « tous ensemble ».

Donc nous ferons simple en vous laissant découvrir par vous-même les panneaux qui se trouvent derrière vous.

Seulement, et uniquement seulement après, l'Union départementale vous invite à lever le verre de l'amitié, puis

nous terminerons cette fête sous les sonorités du Bagad de Nantes.

Merci encore à tous et bon anniversaire à la CGT de Loire-Atlantique.

Patrice MOREL
Président de l'IHS CGT 44



Au temps des Bourses du travail

Avant la création des Unions départementales en 1912, la vie syndicale se coordonne à la Bourse du Travail. Celle de Nantes est située, depuis 1894, rue de Hlandres, près du quai de la Fosse. Son premier secrétaire est Désiré Colombe, un ouvrier forgeron.

On y trouve un bureau de placement gratuit, une bibliothèque et des cours professionnels, prodigués le soir après le travail.

Sur le port, marins et dockers s'activent dans des emplois pénibles, souvent mal payés et dangereux, d'où la violence des grèves.

Dans la Basse-Loire, dès 1890, les statistiques recensent déjà 30% de femmes dans l'industrie. La biscuiterie nantaise compte quatre usines qui font travailler environ un millier d'ouvriers et d'ouvrières.



Les secrétaires de la Bourse du travail de Nantes
Désiré Colombe (1883-1895)
Maurice Telleme (1885-1898)
Joseph Blanchard (1898-1911)
Ernest Demariau de 1911 à 1914.



En fond : Affiche publicitaire reproduisant un petit-beurre LU. (Cdt. LU Paris). 1. Personnel de l'usine de biscuiterie LU dans le grand hall d'expédition vers 1900. (Cdt. LU Paris). 2. En 1907, les dockers de Nantes en grève s'opposent à la police qui occupe les quais de la Fosse. (Cdt. coll. Jean-Paul Bayard). 3. L'Association des typographes ouvre la voie syndicale nantaise organisée. (Cdt. coll. Syndicat CGT du livre de Nantes). 4. La Bourse du travail de Nantes. (Cdt. Archives municipales de Nantes). 5. Groupe de militants socialistes et syndicalistes nantais. De gauche à droite : J. Chén, conseiller municipal de Nantes de 1896 à 1903, directeur de l'imprimerie ouvrière, et responsable du syndicat des typographes ; Joseph Blanchard, secrétaire de la Bourse du travail de Nantes de 1898 à 1911 et Charles Fonteneau, secrétaire du syndicat des employés de commerce nantais. (Cdt. coll. Armand Duguet).

Vous pouvez réserver cette expo auprès de l'U.D. au :
02 28 08 29 80

L'UD entre guerre mondiale et querelles internes 1912-1925



Pendant la Première Guerre mondiale la mobilisation des hommes nécessite un recours massif au travail des femmes et aux travailleurs coloniaux. Aux Fonderies nantaises, l'effectif du personnel comprend 25% de femmes et à Saint-Nazaire, 300 ouvrières s'activent au tournage des obus. Pour beaucoup de ces « Munitionnettes » c'est la découverte d'une nouvelle activité salariale. L'Union départementale poursuit sa lutte contre la vie chère et de meilleures conditions de travail, en particulier dans les usines qui dépendent de la Production de guerre.

Au lendemain du conflit, la CGT est ébranlée par son ralliement à « l'Union sacrée » et la Révolution russe. En 1921, le syndicalisme ouvrier français se divise. Dans le département la majorité des syndicats demeurent dans l'Union départementale CGT derrière François Blanco. La minorité révolutionnaire rallie la CGT-Unitaire.

En fond : Usines Pontgibaud (Tréfileries) au bord de La Loire et sa tour à plomb. Couéron, 1910. (Cdt. coll. Champenois-Rigault). 1. Asier B (ferroviaire), construction des locomotives à vapeur aux usines des Batignolles, à Nantes, 1921. (Cdt. coll. 2. Lavandières nantaises sur la passerelle d'un bateau-lavoir en face de l'île Gloriette, à Nantes. (Cdt. coll. Paulette Gabory). 3. Groupe de femmes dans une usine de fabrication d'obus en 1917 à Nantes. (Cdt. coll. Marcelle Barre). 4. Jeune ouvrier indochinois à l'arsenal d'Indret en 1917. (Cdt. coll. 5. Xlle congrès de l'Union départementale des syndicats ouvrier de Loire-Inférieure en 1925. (Cdt. coll. UD CGT 44).



Le temps des scissions-réunifications 1925-1948



Dans les années 1920, les deux unions départementales issues de la CGT s'affrontent au grand bénéfice du patronat. Au réformisme de l'UD CGT s'oppose le radicalisme de la CGT-U. Les ouvriers désertent les organisations syndicales. Il faut attendre 1935 pour que confédérés et unitaires refassent l'unité, et 1936 pour que le mouvement ouvrier relève la tête que l'UD CGT redevienne une force qui compte avec désormais 55 000 adhérents. Mais les tensions internationales (guerre d'Espagne, Accords de Munich) pèsent sur elle et ont raison de son unité. En 1940, le gouvernement de Vichy dissout la Confédération. En Loire-Atlantique, Auguste Peneau, secrétaire de l'UD depuis 1925, poursuit son travail syndical sans se compromettre tandis que d'autres font leur la Révolution nationale prônée par le Maréchal Pétain. Refondée en 1943 dans la clandestinité, la CGT joue un rôle fondamental dans la reconstruction du pays à la Libération.

En fond : Lancement du paquebot Lafayette, Saint-Nazaire, 9 mai 1929. (CHT, coll. Papaud). 1 Affiche CGTU de 1926. (Coll. Christiane Planchet). 2 Gestion figure de la CGT-U. (CHT, coll. UD CGT 44). 3 Démonstration de lutte gréco-romaine dans les chantiers occupés (Saint-Nazaire, 1936). 4 Assemblée des am de commerce à la Bourse du Travail de Saint-Nazaire, le 15 juin 1938. (CHT). 5 Manifestation du 1er Mai 1946 à Nantes. Le cortège 6 longe les baraquements devant le château des ducs. (CHT, coll. Manuel Sagot). XIIIe Congrès de l'UD des syndicats ouvriers CGT de Loire-Inférieure, 1927. (CHT, coll. UD-CGT 44)

De la fin des restrictions aux débuts de l'expansion 1948-1954

L'UD, dans cette période de restriction, de reconstruction économique, reprend le chemin des luttes sociales tandis que la France s'enfoncé dans la guerre d'Indochine. Le rationnement est de rigueur pour la classe ouvrière qui collectionne les heures supplémentaires pour un salaire de misère. L'UD participe également à la vie sociale dans les multiples commissions de lutte contre la vie chère, le logement, les salaires, etc. Sur le plan syndical, des militants de la tendance Force Ouvrière quittent la CGT pour fonder une nouvelle confédération. La guerre froide s'installe et le gouvernement réprime. En 1952, Alain Le Léap, secrétaire de la CGT, est emprisonné. Au début des années 1950, les travailleurs refusent de se sacrifier plus longtemps et sans contrepartie. Ils veulent que leurs efforts soient récompensés par des hausses de salaires leur permettant de vivre dans la dignité. Le patronat refuse, la lutte des classes reprend ses droits.



En fond : Départs de l'atomeur 1 en 1953. (CHT, Photo H. Baranger). 1 Nantes : mobilisation de la CGT contre « la vie chère » et pour la hausse des salaires. 2 Action contre le colonialisme et pour la paix (Châteaubriant, à la fin des années 1940). (CHT, coll. UD CGT 44). 3 Saint-Nazaire souffrira régulièrement des crises secouant la construction navale nationale. (CHT). 4 1952, Bourse du Travail de Nantes : participants au congrès de l'UD CGT réunis sous le portait d'Alain Le Léap, responsable confédéral arrêté après l'affaire dite « des pigeons » (CHT, coll. UD CGT 44).

Transformation et développement 1954 - 1970



Pendant quinze ans la classe ouvrière solidaire mène d'importantes luttes sur tous les fronts. La TVA naît. La CGT refuse la politique contractuelle (exemple : les violentes grèves nantaises de 1955). Le début de la V^e République voit l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et l'accélération de l'exode rural (conséquence de la politique agricole européenne). En 1960, Nantes devient la capitale française de la conserverie. L'industrie du bâtiment se renforce. Avec la création de la métropole Nantes - Saint-Nazaire, les syndicats de la Navale s'inquiètent des suites de la future fusion des chantiers des deux villes. Le patronat établit un plan de restructuration économique dans l'industrie, les ouvriers sont menacés de licenciement. Le chômage augmente d'où la création de l'ANPE. Au bout de deux mois de grève, les mensuels de la métallurgie nazairienne conquièrent de nouvelles conditions salariales. Les syndicats réclament la retraite à 61 ans. Un accord d'unité syndicale est signé entre CGT et CFDT en 1956. La gauche s'unit. Le Programme commun verra bientôt le jour. La défense des acquis sociaux est la toile de fond des revendications de 1968. Les "comités de participations" apparaissent dans les grandes entreprises.

En fond. Au premier plan le Comité de grève de l'École normale d'instituteurs et une pancarte des écoles publiques de Nozay. (CHT, cliché Daniel Carré). 1. Manifestation à Nantes le 27 septembre 1955 - Manifestation de femmes, en soutien aux grévistes, pour l'augmentation des salaires. (CHT, coll. Georges Prampart). 2. La Vie ouvrière n°573 sur l'assassinat de Jean Rigollet en 1955 par les CRS. 3. Choix de vote le 10 juin 1968 chez Huard à Châteaubriant. (CHT, coll. Georges Prampart). 4. Occupation d'usine en 1968 - Ici Sud-Aviation à Châteaubriant commune de Bouguenais les Couëts. 5. 1968 - Meeting à Nantes. © DR.

De nouvelles professions se développent 1970 - 1985



Le monde du travail change et lutte (avec le frein de la loi "anticasseurs") : le salariat se transforme — l'intérim fait place à la sous-traitance qui résiste —, casse de l'industrie (réductions des capacités de productions, des spécialisations par bassin d'emploi), les entreprises publiques sont gérées comme dans le privé. Le CNPF veut le renforcement des relations humaines. Mais à l'appel de la CGT 54% des salariés d'EDF rejette le contrat de progrès de la "nouvelle société" et la CFDT accepte la plate-forme d'actions communes de la CGT.

Avec le choc pétrolier de 1973 puis la crise de 1974, la France entre dans la récession industrielle : vagues de licenciements dans le département avec une forte mobilisation dans la métallurgie. C'est le blocage des prix, suivi du Plan Barre. De nombreuses manifestations, relayées par les médias, se succèdent : lycéennes, agents de la Fonction publique, syndicats du Livre, ouvriers de Lip, mouvements écologiques, Droits de l'homme contre le totalitarisme.

A la suite de l'urbanisation intensive de la France, de nouveaux besoins naissent : le bâtiment et le commerce se développent. Avec près de 43%, la CGT est en tête des élections prud'homales de 1979.

En fond. Ouvrière au travail, usine Huard (matériel agricole), Châteaubriant, années 1980. (CHT, cliché Hélène Ceyaux). 1. Meeting 1986 à St-Nazaire. La Navale sur un porte-conteneur de la CM des Chargeurs Réunis. 2. Manifestation du syndicat du livre de Nantes à Paris, pour la défense du "Parisien Libéré". (CHT, coll. Syndicat CGT du Livre de Nantes). 3. Manifestation pour la défense de la SEMM de Trignac à St-Nazaire, février 1974. "L'Ouest deviendra-t-il un cimetière?" (CHT, coll. Syndicat CGT SEMM - SOTRIMEC). 4. Georges Prampart et Georges Séguay à la tribune lors du 46^e congrès. (CHT, coll. Georges Prampart).

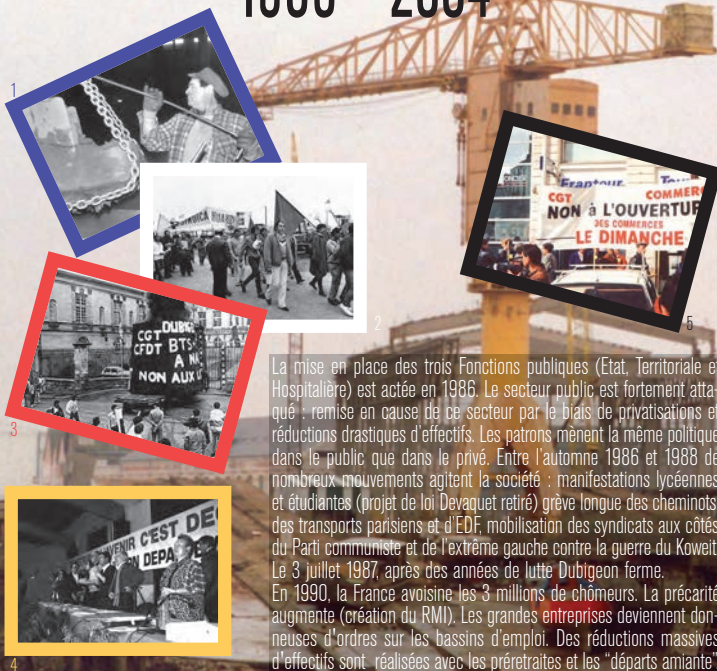
Attaques sur l'emploi 1980 - 1985



Les salariés veulent une autre société. A partir de 1979 les luttes, notamment contre l'apartheid, se multiplient. Après les élections de 1981 et la victoire de la Gauche, les lois Auroux modifient la répartition des richesses (39 heures hebdo, 5^e semaine de congés payés, hausse des salaires et des prestations sociales). Braud et Faucheu devient Manitou, coté en Bourse en 1983. Une nouvelle réforme dans la Fonction publique a lieu en 1982-1983 avec une amélioration du Statut général des fonctionnaires. Une forte mobilisation a lieu pour la défense de l'école. L'Etat met en place les congés de fin de carrière dans la métallurgie du département. En 1983 la rigueur se fait austérité. Saint-Nazaire capitale de la construction navale est surtout celle de la crise. Le Patronat prépare la restructuration de la construction navale. Le plan acier mobilise l'ensemble de la métallurgie du département. Les congés conversions font leur apparition. Plusieurs actions de soutien aux travailleurs sont organisées dont celle du 29 mai 1985 aux ACB. La fermeture des Brasseries de la Meuse est décidée. Les entreprises industrielles se déplacent vers de nouvelles zones dites "rurales". Les emplois tertiaires et de service se développent dans les grandes agglomérations.

En fond "Démontage du corps de turbine 21" en janvier 1982. De face: André Lescop. (CHT coll. CE Centrale de Chevre). 1 En 1979 à Saint-Nazaire, Solidarité avec Sohmies. 2 Lutte contre la fermeture de l'usine SEMM, de Trignac le 31 janvier 1975. Construction de la caravane autour d'un arbre devant l'Hôtel de Ville de Trignac (C. Royal de Luvet...). (CHT coll. Michel Laurent). 3 Basse Indre 22/23 juin 1978. La tribune du congrès avec Markus Apostola. (CHT coll. UD CGT 44). 4 Gréviste dans la Bourse du travail avec un carton "CGT, CFT, FO - Je suis un idiot, je travaille au centre de tri postal F" (CHT coll. UD CGT 44). 5 La navale à Saint-Nazaire en 1985

Les salariés résistent, souffrent mais luttent. Les conflits sont longs et durs 1986 - 2004



La mise en place des trois Fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière) est actée en 1986. Le secteur public est fortement attaqué : remise en cause de ce secteur par le biais de privatisations et réductions drastiques d'effectifs. Les patrons mènent la même politique dans le public que dans le privé. Entre l'automne 1986 et 1988 de nombreux mouvements agitent la société : manifestations lycéennes et étudiantes (projet de loi Devaquet retiré) grève longue des cheminots, des transports parisiens et d'EDF, mobilisation des syndicats aux côtés du Parti communiste et de l'extrême gauche contre la guerre du Koweït. Le 3 juillet 1987, après des années de lutte Dubigeon ferme. En 1990, la France avoisine les 3 millions de chômeurs. La précarité augmente (création du RMI). Les grandes entreprises deviennent donneuses d'ordres sur les bassins d'emploi. Des réductions massives d'effectifs sont réalisées avec les préretraites et les "départs amiables". Entre 1992 et 2005 l'usine Chantelle luttera pour continuer à produire mais finira par fermer. Après un sursaut, la navale connaît à nouveau des difficultés alors que l'aéronautique respire.

En fond friche des anciens chantiers de la Prairie-au-Duc. (CHT). 1 Ouvrier chaudronnier des Fonderies Bouhyer au travail, Ancenis, mars 1995. (CHT, cliché Hélène). 2 Les manifestants à l'intérieur de la fore agricole de Béré. (CHT coll. UD CGT 44). 3 Usine Dubigeon 1986 - Le tronçon de raccordement du Phare d'Ouessant brûle devant la mairie de Nantes. (C. DR.). 4 La tribune du 50^e congrès à Saint-Sébastien les 17-18 novembre 1988. (CHT coll. UD CGT 44). 5 Nantes, fin 1991 - Manifestation interprofessionnelle contre le gouvernement Cresson. (CHT coll. UD CGT 44).

Des rassemblements massifs ! 2004 - 2012



Entre 2004 et 2012 la crise marque un peu plus le pays. L'emploi industriel se dégrade (malgré les luttes des organisations syndicales) et les plans sociaux se multiplient. Les chantiers navals à Saint-Nazaire sont particulièrement touchés. Le chômage partiel s'accroît et des sous-traitants disparaissent.

En 2006 et 2010 deux mobilisations très importantes sont à retenir : celle contre le CPE qui permettra le retrait de ce contrat de précarisation des jeunes et celle, sans précédent, contre la réforme des retraites et la remise en cause du départ à 60 ans. Bien qu'infructueuse elle va relancer le débat politique dans la population et contribuer à un changement de gouvernement aux présidentielles de 2012.

Le congrès de décembre 2007 élira comme secrétaire générale, pour la première fois, une femme, non issue de la métallurgie. Le nombre de syndiqués s'accroît et de nouvelles bases se créent dans le commerce et les services.

En décembre 2008 la CGT devient la première organisation syndicale en gagnant pour la première fois les élections prud'homales du 44 (devant la CFDT). En décembre 2009, se tiendra le 49^e congrès confédéral à La Beaujoire à Nantes. Après celui de 1938 ce sera le 2^e en Loire-Atlantique.

En fond Nantes - Vue du château des Ducs sur la tour LU, "pris d'assaut" par les cheminots grévistes le 20/10/2010 (Photo Patrice Morel). 2 Saint-Nazaire - 2 octobre 2010 contre la réforme du régime des retraites. (Photo Patrice Morel). 3 Le Tour de France passe sur le pont de Saint-Nazaire en 2010. La CGT est aussi dans le sport ! (Photo Eric Gibot). 4 Manifestation à Saint-Nazaire le 23 mai 2012 aux chantiers STX pour la sauvegarde de la Navale. (Photo Patrice Morel). 5 Manifestation à Nantes le 31 janvier 2006 contre le contrat première embauche (CPE). (Photo Michel Charrier). 6 La Bourse du travail en 2012 à l'ancienne l'Etat, les Fale CGT (Photo Patrice Morel). 7 La FILPAC, à sa 175^e année en 2006 ! (Document Frank Le Bizaud).



Union Départementale CGT de Loire Atlantique - Maison des Syndicats - CP 1 - 1 place de l'Etat - 44076 Nantes Cedex 2 - Tél. : 02 28 08 29 80 - Courriel : ud44@cgt44.com - Site : <http://cgt44.fr/>



Voilà un ouvrage qui prouve que
"cent ans ça s'entend" !

La CGT, votre CGT en Loire Atlantique,
 fête cet anniversaire en éditant un ouvrage
 qui ne demande qu'à être approprié par votre lecture.

Un ouvrage de référence à tous ceux qui sont syndicalistes,
 mais aussi à ceux qui s'intéressent à ce département,
 voire son département.

Il n'a pas la prétention d'être exhaustif,
 mais le mérite de poser des pistes de réflexions,
 et pourquoi pas de recherches futures.

Un ouvrage jeune pour cent ans !

BON DE SOUSCRIPTION

À retourner à :
 UNION DÉPARTEMENTALE CGT - MAISON DES SYNDICATS - 1 PLACE DE LA GARE DE L'ÉTAT - CASE POSTALE N° 1
 44276 NANTES CEDEX 2

Nom Prénom

Organisation

Adresse Tél.

Courriel
 Nombre d'exemplaires commandés (16€ l'unité) exemplaires soit

Frais d'expédition (s'il y a lieu) en fonction du nombre et du poids) total :

Règlement par chèque espèces

Signature du responsable :



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent
pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET
DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social :
2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITE
EST UNE FORCE**